



## Inscription – Ré-inscription

Pour la saison 2024-2025, le club Pyrénissime Vélo Sport propose les créneaux d'entraînement suivants :

- Rider (U7 / U9)
  - Samedi 15h - 16h30
- Déraillés (U11 / U13)
  - Mercredi 13h30 - 15h
  - Samedi 13h30 - 15h
- Déjantés (U15 et plus)
  - Mercredi 15h-17h
  - Samedi 10h30-12h30

Les groupes seront constitués au regard de la catégorie avec une certaine porosité selon :

- L'ancienneté, l'aisance
- La pratique compétitive
- Les remarques de l'entraîneur

Le départ des séances se fera, sauf annonce contraire (via une groupe WhatsApp), au parking de la piscine à Lau Balagnas.

Des séances typées "Enduro" pourront être proposées aux différents groupes certains week end, de même pour des stages durant les vacances.

### Tarif de la licence 2024 - 2025

Le tarif pour cette saison est modifié et il se décompose en plusieurs parties :

- **Adhésion au club :**
  - **Part « club » : 10€**
  - **Rider (1 entraînement par semaine) : 110€ (100€ à partir du deuxième enfant)**  
*Encaissée en septembre / octobre*
  - **Déraillés / Déjantés (2 entraînements par semaine) : 150€ (140€ à partir du deuxième enfant)**  
*Encaissée en septembre / octobre*
- **Licence FFC : 61€ (voir les tarifs en pièce jointe)**  
*Encaissée en janvier pour les réinscriptions et en septembre pour les nouveaux licenciés.*

### Possibilité d'un Test (1 mois) sous réserve des places disponibles.

Ne pas avoir été licencié FFC depuis 2 ans, valable 1 mois

- **Licence FFC d'essai : 20€**
- **Prendre attache quelques jours avant la séance pour connaître la procédure.**

La licence et l'adhésion sont déduits si le jeune prend sa licence pour la saison.

## **Comment m'inscrire, me réinscrire ?**

Dès le 3 septembre pour les nouveaux licenciés, à partir de novembre pour les renouvellements de licence.

Si vous avez déjà été licencié, votre Espace licencié est disponible à l'adresse <https://licence.ffc.fr> et vous pouvez vous connecter avec les identifiants et mots de passe de l'an dernier.

Une fois connecté dans votre espace licencié, vous pouvez renouveler votre licence en cliquant sur le bouton « **Renouveler ma licence** » présent sur la page d'accueil de votre Espace licencié. Choisir la catégorie « **VTT Cross Country** », les autres disciplines sont ajoutées automatiquement en secondaire.

Vous devez ensuite suivre les différentes étapes menant à la prise de licence (vérification des coordonnées, photos, questionnaire/certificat médical, assurance).

Après validation de votre licence par le club et le Comité régional, votre carton de licence sera disponible dans votre Espace licencié.

En parallèle de cette démarche, les documents à remplir et à remettre à un membre du comité directeur sont :

- Formulaire d'inscription 2024-2025
- Autorisations « Hospitalisation » et « Droit à l'image »
- Le paiement des différentes parties.

---

### **Remarque « Nouveau licencié »:**

- Pour toute nouvelle demande de licence, la procédure est la même en commençant par créer un compte sur le site de la FFC.
- La licence est valable à compter de sa validation jusqu'au 31/12/2025

**ATTENTION** : Pour les nouveaux licenciés, il n'est pas possible de rouler avant d'avoir soit :

- Pris d' une licence FFC d'essai.
- Pris une licence FFC pour la saison.

### **Reprise des entrainements**

Communication des groupes à partir du samedi 6 septembre pour un début de l'activité mercredi 11 septembre.